Interdiction des mariages mixtes dans une réserve indienne au Canada : un jugement est attendu

16/12/2017 à 12h57

Seize personnes ont contesté ce mois-ci en Cour supérieure la règle qui interdit aux couples mixtes de vivre dans la communauté mohawk de Kahnawake. Le conseil de bande estime toutefois qu'il s'agit là d'un outil pour sauvegarder la culture, les traditions et même la langue de la communauté.

À Kahnawake, un règlement en vigueur depuis 1981 interdit aux couples mixtes (Autochtone avec non-Autochtone) de vivre sur le territoire. En avril 2017, 20 familles ont reçu un avis d'expulsion.

Début décembre, les témoignages se sont suivis devant un juge de la Cour supérieure à Longueuil. La cause a été mise en délibéré et le jugement devrait être rendu dans quelques mois. (…)

ici.radio-canada.ca